

Engagements Responsables et Ethiques des prescripteurs du groupe La Poste

Madame, Monsieur,

Première entreprise française de proximité humaine, et désormais entreprise à mission, le groupe La Poste poursuit son engagement d'être un créateur de valeur et de lien social à long terme pour chacune de ses parties prenantes.

En tant qu'acteur public de premier rang, le groupe La Poste doit faire preuve d'une exemplarité sans faille en matière de conformité, non seulement réglementaire, mais également sociétale, environnementale, éthique et déontologique. Il participe activement au développement d'une économie performante intégrant les enjeux de la Responsabilité Sociale de l'entreprise (RSE).

Il a mis en œuvre, dans le cadre de sa stratégie, des programmes de conformité afin d'exercer nos métiers dans le respect des législations auxquelles il est soumis et de conserver la confiance que nous accordent nos clients et nos partenaires.

En complément, le groupe La Poste a également revu sa charte achats responsables et éthiques pour étendre significativement les engagements qu'il prend envers ses fournisseurs et ceux qu'il leur demande de tenir. Les conditions de réalisation des activités des fournisseurs sur site postal étant particulièrement importantes, les mesures relatives à la santé et sécurité des personnes y sont désormais intégrées.

Dans le cadre de votre activité professionnelle, vous achetez, directement ou par le biais de votre service achats, des biens ou des services au nom et pour le compte du groupe La Poste. Vous êtes donc prescripteur du groupe La Poste. Chacun de vos achats réalisés pour l'entreprise engage sa responsabilité et son image.

Compte tenu de la réglementation et de l'importance des sujets de conformité et des enjeux RSE du groupe La Poste, il est nécessaire de formaliser les engagements qui régissent les relations que tous les prescripteurs sont amenés à entretenir avec les fournisseurs, les prestataires ou les sous-traitants.

A ce titre, vous certifiez :

- Connaître la Politique Achats du groupe La Poste et les politiques thématiques qui en découlent ¹
- Respecter les règles et les procédures achats du groupe La Poste ² et notamment celles relatives à la liberté d'accès, à l'égalité de traitement et à la transparence des procédures.
- Connaître le Code Ethique et Anticorruption annexé au Règlement Intérieur du groupe La Poste réaffirmant les 3 principes : « Tolérance Zéro », « Tous concernés », « Tous vigilants » ³ ;
- Contribuer aux engagements du Groupe et notamment ses engagements sociétaux et environnementaux :
 - participer au développement et à la cohésion des territoires,
 - favoriser l'inclusion sociale,
 - œuvrer à l'accélération de la transition écologique pour tous,
 - promouvoir un numérique éthique, inclusif et frugal

¹ [Politiques Achats](#)

² [Règles d'Achats La Poste](#)

³ [Code Ethique et Anticorruption](#)

- Etre dans une démarche de création de valeur dans le choix du produit et du fournisseur, pour un impact positif pour la société et pour l'environnement.
- Respecter l'ensemble des principes éthiques et ceux relatifs à la conformité suivants :
 - Préserver une indépendance en matière de décision et d'action :
 - Respecter la politique cadeaux et invitations et notamment connaître les interdictions et les conditions d'acceptation ou d'octroi d'un cadeau ou d'une invitation ⁴;
 - Ne pas posséder d'intérêts financiers dans une entreprise fournisseur du groupe La Poste, dès lors que cette détention est susceptible de créer un conflit d'intérêts, cela concerne en particulier la détention de participations au sein d'entreprises non cotées en Bourse. Par ailleurs, il est important de déclarer toute situation dans laquelle votre intérêt personnel semble interférer avec l'exercice indépendant, impartial et objectif de vos fonctions. ⁵
 - Agir vis-à-vis des fournisseurs avec honnêteté et probité :
 - Veiller à ne pas créer ou accepter en connaissance de cause des conditions qui seraient économiquement non viables globalement pour le fournisseur ;
 - Ne pas communiquer les informations confidentielles reçues d'un fournisseur ou d'un prestataire, et n'utiliser ces dernières que dans le cadre de votre périmètre de responsabilité ou celui de votre mission de prescripteur.
- Partager la volonté permanente du groupe La Poste de rechercher, avec ses fournisseurs et ses prestataires, la garantie de responsabilité sociale et environnementale dans les produits et les services rendus, mais également une performance opérationnelle pour assurer une qualité de service soutenue pour ses clients et la collectivité ⁶ ;
- Signaler au déontologue tout risque d'atteinte grave aux droits humains, aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes, ou à l'environnement, ainsi que tout manquement à la probité (favoritisme, trafic d'influence, etc.) dont vous auriez connaissance dans le cadre de vos missions, au sein du groupe La Poste ou chez l'un des fournisseurs ou des prestataires ⁷ ;
- Solliciter la filière achats lorsque cela est nécessaire afin de garantir la conformité de l'achat avec les exigences réglementaires et les standards de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) promus par le groupe ;
- S'assurer que les demandes vis-à-vis du fournisseurs ou sous-traitant n'exercent pas une pression sur le fournisseur amenant ce dernier à déroger aux droits humains, aux libertés fondamentales, à la santé, sécurité, à l'environnement ;
- S'assurer que le fournisseur ou prestataire respecte ses obligations contractuelles, notamment en matière de droits humains, de libertés fondamentales, de santé, sécurité, d'environnement ;
- S'assurer que la prestation et/ou le produit délivré par le fournisseur ou sous-traitant soit sans danger pour les utilisateurs et leur environnement.

⁴ [Mémo pocket cadeaux et invitations à l'attention des collaborateurs](#)

⁵ [Mémo pocket conflits d'intérêts et formulaire de déclaration des conflits d'intérêts](#)

⁶ [Charte Achats Responsables et Ethiques du groupe La Poste](#)

⁷ [Dispositif d'alerte collaborateur](#)